

GUIDE de rentrée

EMPLOI DU TEMPS

PRESTATIONS

RÉSERVATIONS





ÉDITO



Chers parents,

J'espère que cette rentrée vous trouvera en bonne forme et reposés grâce aux congés que vous avez peut-être eu la chance de prendre, ici même dans notre belle ville ou vers des destinations plus lointaines.

Certains d'entre vous ont travaillé dur cet été, je pense notamment aux commerçants, et partiront plus tard.

Dans un souci constant d'amélioration de nos pratiques nous avons le plaisir de vous adresser un guide de rentrée pour cette nouvelle année scolaire. Nous souhaitons que vos démarches administratives auprès des différents services jeunesse en soient ainsi facilitées.

Les structures municipales sont en responsabilité auprès de vos enfants avant et après l'école, le temps de la pause déjeuner, les mercredis et vacances scolaires. Nous travaillons néanmoins de concert avec les directeurs d'école et leurs équipes pédagogiques afin d'assurer une continuité éducative structurante pour les enfants.

Désormais membre du réseau Unicef "Ville Amie des enfants" Bandol mène une politique éducative sincère et ambitieuse. A ce titre le Service Éducation Jeunesse est doté d'un budget de fonctionnement de plus de 360 000 euros sans compter les nombreux investissements réalisés chaque année dans les écoles et structures dédiées à la jeunesse. Nous avons ainsi inauguré au printemps un nouvel espace pour les adolescents au parc Buffon.

A l'échelle de la ville les projets sont pensés à hauteur d'enfants et ces derniers sont associés aux choix qui impactent leur cadre de vie. Un conseil de jeunes va ainsi être mis en place dès la rentrée. Une voie de mobilité douce (vélos, trottinettes...) se dessine en ville sur plusieurs kilomètres pour leur permettre de circuler en toute sécurité.

Nous favorisons leur accès au monde avec, par exemple, des actions de médiations culturelles à la galerie Ravaisou ou un partenariat avec la SNB pour des activités voile...

Nous restons mobilisés à votre écoute pour vous accompagner tout au long de cette nouvelle année.

Très bonne rentrée à tous, petits et grands, parents et familles!

Valérie Bouron
1^{ère} adjointe au maire de Bandol

EMPLOI du temps

Pour les enfants scolarisés aux écoles Octave Maurel

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h20 Accueil pré-scolaire dans la ludothèque de l'école élémentaire		Au centre de loisirs (jusqu'en CM1) Accueil de 7h30 à 9h00	7h30 - 8h20 Accueil pré-scolaire dans la ludothèque de l'école élémentaire	
8h30 - 11h30 Enseignement		Accueil en journée	8h30 - 11h30 Enseignement	
11h30 - 13h30 Pause méridienne**		ou 1/2 journée > matin jusqu'à 12h30 > après midi arrivée à 13h30	11h30 - 13h30 Pause méridienne**	
13h30 - 16h30 Enseignement		Départ libre de 16h à 18h30	13h30 - 16h30 Enseignement	
16h30 - 17h30 Etudes surveillées pour les élémentaires*			16h30 - 17h30 Etudes surveillées pour les élémentaires*	
16h30 - 18h30 Accueil périscolaire au centre de loisirs jusqu'en CM1 puis au Carré jeunes pour les CM2		Au carré Jeunes (A partir du CM2) Accueil de 8h30 à 18h30	16h30 - 18h30 Accueil périscolaire au centre de loisirs jusqu'en CM1 puis au Carré jeunes pour les CM2	

* service gratuit, places limités

** Avant ou après le repas, les enfants bénéficient d'activités qualitatives encadrées par une équipe d'animateurs professionnels ou d'intervenants extérieurs. Ces activités sont l'occasion de découvrir des disciplines tel que le yoga, le judo ou encore le théâtre pour cette rentrée. L'enfant est libre d'y participer.

Pour les enfants scolarisés à l'école maternelle du bois Maurin

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
7h30 - 8h20 Accueil dans la salle de jeux	Au centre de loisirs Accueil de 7h30 à 9h00 Accueil en journée ou 1/2 journée > matin jusqu'à 12h30 > après midi arrivée à 13h30 Départ libre de 16h à 18h30	7h30 - 8h20 Accueil dans la salle de jeux		
8h30 - 11h30 Enseignement		8h30 - 11h30 Enseignement		
11h30 - 13h30 Pause méridienne**		11h30 - 13h30 Pause méridienne**		
13h30 - 16h30 Enseignement		13h30 - 16h30 Enseignement		
16h30 - 18h30 Accueil périscolaire au sein de l'école		16h30 - 18h30 Accueil périscolaire au sein de l'école		

** Avant ou après le repas, les enfants bénéficient d'activités qualitatives encadrées par une équipe d'animateurs professionnels ou d'intervenants extérieurs. Ces activités sont l'occasion de découvrir des disciplines tel que le yoga, le judo ou encore le théâtre pour cette rentrée. L'enfant est libre d'y participer.

Toutes les activités sont soumises à inscription. Les inscriptions aux prestations municipales s'effectuent via le dossier unique distribué en fin d'année scolaire précédente et à remettre avant début juin.

ACCUEILS *municipaux*

CRÈCHE FAMILIALE

L'inscription se fait sur RDV avec la directrice de la crèche. Les familles se voient attribuer, en fonction de la date de leur demande, une place dans la liste d'attente. Les admissions se font dans le strict respect du rang sur la liste d'attente.

La crèche familiale municipale "Les Cardalines" comprend un réseau d'Assistantes Maternelles agréées qui accueillent à leur domicile 2 à 4 enfants âgés de 8 semaines à 3 ans. La Crèche Familiale a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et d'épanouissement les enfants dont les parents souhaitent privilégier un mode de garde familial ainsi qu'une socialisation progressive au sein d'une collectivité.

Les enfants peuvent être accueillis chez les assistantes maternelles à partir de 7H30 jusqu'à 18H30 sans excéder 10H00 par jour.

CONTACT :
Parc du Canet
Bld G.Clemenceau
Tél : 04.94.32.24.37
Email : creche@bandol.fr

MULTI ACCUEIL

Cette structure d'accueil temporaire pour les enfants de 18 mois à 5 ans est un établissement destiné à tous les jeunes bandolais. Le multi-accueil, situé dans le parc du Canet à Bandol, est un lieu qui permet de recevoir jusqu'à 28 enfants simultanément entre 8h et 18h, du lundi au vendredi.

Le déroulement d'une journée type avec ses activités et ses temps calmes, l'organisation des repas ou encore la participation des intervenants et des parents sont consultables dans le projet pédagogique Multi-Accueil 2016.

Ce mode de garde collectif propose jusqu'à 3 jours d'accueil maximum par semaine.

CONTACT :
Parc du Canet Bld G.Clemenceau
Tel : 04.94.29.23.04
Email : multiaccueil@bandol.fr



ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE

Les équipes du centre de loisirs les arbousiers et de Bandol jeunes accueillent les enfants les mercredis et à chaque période de vacances scolaires (exceptées les vacances de Noël).

Pour le centre «les arbousiers», les dates d'inscriptions pour les vacances sont les suivantes :

Vacances de Toussaint : Inscriptions le 22 septembre 2022

Vacances d'Hiver : Inscriptions le 12 janvier 2023

Vacances de Printemps : Inscriptions le 16 mars 2023

Vacances d'été : Inscriptions le 1er juin 2023

Passées ces dates, les annulations et modifications seront possibles jusque 15 jours avant le début de la période de vacances en fonction des disponibilités. Passé ce délai, sans justificatif, les inscriptions seront facturées.

CONTACT :

De la maternelle jusqu'au CM1 (pour Octave Maurel) Centre aéré "les arbousiers" 04 94 25 06 72 / centre.aere@bandol.fr

Du CM2 au collège (pour Octave Maurel) : Bandol Jeunes 09 61 05 97 33 / 06 26 33 70 62 / bandoljeunes@bandol.fr

RESTAURATION municipale

La municipalité accorde une importance toute particulière à la qualité des repas servis au restaurant scolaire. Ces derniers sont confectionnés sur place, à la cuisine centrale, par l'équipe de production. Les menus élaborés par l'équipe de la restauration sont ensuite validés par une diététicienne partenaire.

Le service est labellisé EcoCERT depuis 2019. Cette certification valorise le choix de produits alimentaires bio ou locaux, issus de filières courtes ainsi que les appellations d'origine contrôlée ou protégées.

Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est engagée auprès des enfants afin de les responsabiliser. Pour des questions de bonne gestion, un système de réservation préalable est mis en place pour les familles.



Lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, intolérance alimentaire ou maladie chronique), les paniers repas doivent être fournis par la famille sur présentation du Projet d'Accueil Individualisé. Les paniers repas fournis doivent être remis aux agents du service de restauration dans un sac isotherme avec un accumulateur de froid afin de garantir le respect de la chaîne du froid. Le nom de l'enfant doit être clairement indiqué. Dans ce cas, le repas n'est pas facturé.

550

Repas par jour en moyenne

Cuisinés et servis
par 15 agents municipaux.

40%

De produits bio

L'objectif est d'arriver à 80 % de bio à la fin du mandat et une écocertification de niveau 2.

ÉCOLE de musique

L'école municipale de musique de Bandol est un des services mis en place par la ville pour favoriser le développement culturel.

L'école de musique est également un acteur de la vie culturelle bandolaise avec les représentations de ses élèves et de ses professeurs.

Les inscriptions à l'école de musique ont lieu au mois de septembre pour toute l'année scolaire.

Dates et heures des inscriptions pour la rentrée 2022 : lundi 12 septembre de 16h30 à 19h, mardi 13 septembre de 16h30 à 19h et mercredi 14 septembre de 14h à 17h en salle Pagnol à la maison Tholosan.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville



CONTACT :

Ecole de Musique :
Rue Vincent Allègre
04.94.25.06.30
06.03.91.90.51

Disciplines :

- Trompette
- Clarinette
- Flûte traversière
- Saxophone
- Violon
- Guitare classique
- Piano classique, jazz et Variété
- Batterie/percussions
- Musiques actuelles: guitare basse et électrique, chant variété
- Formation musicale (solfège) enfants/ adultes
- Éveil musical (dès la moyenne section)
- Orchestre et chorale enfants
- Ateliers musiques actuelles et dixie jazz adultes.

RÉSERVATIONS PERISCOLAIRE

MODALITÉS DE RÉSERVATIONS

La règle du délai des 48h pour annuler ou réserver les présences de votre enfant aux activités péri-scolaires s'applique à tous.

Passé ce délai, seules les annulations justifiées par un motif sérieux et / ou certificat médical seront prises en compte et la prestation non facturée.

MODALITÉS D'ANNULATION

La modification des inscriptions aux services municipaux se fait exclusivement au service éducation et par mail à l'adresse suivante : education@bandol.fr en précisant le nom et prénom de l'enfant, l'activité souhaitée et celle à annuler.

RÉSERVATION DES VACANCES

Un calendrier d'inscription est prévu (voir en page 6)

Passées ces dates, les annulations et modifications ne sont plus possibles et les inscriptions se feront en fonction des disponibilités des structures et au tarif majoré.

Attention pour les vacances scolaires le délai des 48h n'est pas applicable, un justificatif vous sera demandé pour toute annulation.

TARIFICATION

- Les **tarifs de l'accueil péri-scolaire** sont établis selon le revenu et le nombre d'enfants à charge. (Pour les revenus fiscaux inférieurs à 24000 euros : tarif horaire de 1.30 euros. Pour les revenus fiscaux supérieurs à 24000 euros : tarif horaire de 1.70 euros).
- Pour **l'accueil du mercredi** le barème est fonction des revenus, de l'âge et du nombre des enfants.
- **Pour la restauration scolaire**, le prix du repas est fixé à 3.13 euros.
- **Tarifs mensuels pour l'école de musique :**
 - Cours individuel Pratique instrumentale
1^{er} enfant : 32 € / 2^e enfant d'une même famille : 24 € / 3^e enfant : 16 € / 4^e enfant : Gratuit. Adulte : 45 € / 2^e adulte d'une même famille : 34 €
Demandeurs d'emploi et bénéficiaire des minimas sociaux 32€
Instrument supplémentaire : 10 €
 - Ateliers : 20 € (gratuit pour les élèves inscrits en cours d'instrument)
 - Cours de formation musicale adulte :
25€ (gratuit pour les élèves inscrits en cours d'instrument)
 - Eveil musical - Découverte musicale et instrumentale : 10€ par trimestre
Le règlement s'effectue soit au trimestre ou à l'année.

PAIEMENT

FACTURATION

La facturation des différentes prestations se fait à terme échu. Les factures sont mensuelles exceptée celle de la restauration qui est éditée bimestriellement.

Vous recevrez donc un mail de facturation au cours de la première semaine de chaque mois.

Le règlement peut se faire :

- **Via le portail familles sur le site de la ville, dans l'onglet «démarches en ligne», muni de vos codes de connexion. Les codes de connexion sont à demander auprès du service sollicité.**
- **Au service de l'éducation ou dans les structures pour les règlements en espèce, en carte bleue ou en chèque. Les CESU sont acceptés au centre et pour les structures petite enfance.**

PORTAIL FAMILLES "Mon Bandol"

Cet outil en ligne accessible depuis notre site internet vous facilite la vie et vous permet 7j/7 et 24h/24 de payer vos factures en ligne. Vos codes de connexion sont fournis lors de votre inscription au portail familles.

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES *de cantine et de centre aéré*

Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale de Bandol pour déposer une demande d'aide. En fonction de leur situation, ils pourront bénéficier d'une participation de 50% sur le paiement de leurs factures pour une durée déterminée.

L'aide est attribuée uniquement aux familles domiciliées sur la commune de Bandol.

**Pour tout renseignement : CCAS, place Lucien Artaud, 83150 BANDOL
04.94.29.18.60 / ccas@bandol.fr**

EN PRATIQUE

Contact

ECOLE MATERNELLE DU BOIS MAURIN

571 Boulevard du Bois Maurin - 04 94 29 62 29

E-mail : ce.0830188D@ac-nice.fr

Directrice : Mme Godefroy-Muñoz

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

ECOLE MATERNELLE OCTAVE MAUREL

30 Rue des écoles - 04 94 29 22 90

E-mail : ce.0831255N@ac-nice.fr

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

ECOLE ELEMENTAIRE OCTAVE MAUREL

Rue des écoles - 04 94 29 22 91

E-mail : ecole.0831430D@ac-nice.fr

Directrice : Mme Bureau

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

DATE des vacances

RENTREE SCOLAIRE

Jeudi 1 septembre 2022

VACANCES TOUSSAINT

22 octobre 2022 > 7 novembre 2022

VACANCES NOEL

17 décembre 2022 > 3 janvier 2023

VACANCES D'HIVER

11 février 2023 > 27 février 2023

VACANCES DE PRINTEMPS

15 avril 2023 > 2 mai 2023

PONT ASCENSION

17 mai 2022 > 22 mai 2023

DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ

8 juillet 2023